ANNALES

DES

JARDINIERS AMATEURS

PUBLIÉES

PAR LA SOCIÉTÉ D'AGRONOMIE PRATIQUE.

(CE JOURNAL PARAIT TOUS LES MOIS.)

Octobre 1831.

PARIS,

P. DUFART, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

QUAI VOLTAIRE, N° 19.

*

1831.

La Société d'Agronomie pratique se rassemblera mercredi, 12 octobre 1831, chez M. Blanquy, Petite rue Neuve-St-Gilles, nº 5.

Les membres sont invités à s'y trouver.

Le conseil de rédaction est également invité à se réunir dans le même local, le jeudi, 20 du même mois.

ANNALES

DES JARDINIERS AMATEURS,

PUBLIÉES

PAR LA SOCIÉTÉ D'AGRONOMIE PRATIQUE.



CULTURE D'ÉCONOMIE RURALE.

MAÏS.

La Société, qui a reçu la communication de la lettre suivante, a décidé qu'elle en témoignerait d'abord sa reconnaissance à l'estimable auteur; qu'elle serait renvoyée à M. le comte Lelieur pour y répondre; et que les observations de ces deux collègues seraient simultanément publiées au Journal, dans l'intérêt de la science et des cultivateurs.

Aux Broussaies, 2 septembre 1831.

Dans l'intérêt de ceux à qui la culture du *maïs* ne serait pas encore familière, je crois devoir relever quelques erreurs, insérées dans le Journal des jardiniers amateurs (juillet 1831, p. 231). On dit : « La récolte du « maïs rend dix fois plus que celle du froment, et il « faut conclure, d'après l'expérience de M. Lelieur, « que si avec dix arpens de froment on peut nourrir « trente personnes, on parviendrait au même résultat « avec cinq arpens et demi; savoir cinq arpens cultivés « en froment et un demi-arpent en maïs, puisque ce « demi-arpent de maïs produit autant de mesures de « maïs que cinq arpens donnent de mesures de blé. »

Depuis un très long temps nous cultivons le maïs dans ce pays-ci. La propriété y étant très divisée, les terres (excepté dans quelques fermes un peu considérables) se cultivent à bras. Le maïs cultivé de la sorte et dans des terres qui lui conviennent parfaitement, ne rend pas *dix fois* plus, mais généralement *deux fois* autant que le froment. Ainsi un arpent de 900 toises carrées, où l'on sema un demi sac de froment, donna (terme moyen) cinq sacs, c'est-à-dire dix fois la semence. La culture à bras étant généralement bien faite, nous devons obtenir d'un arpent ensemencé en maïs, tout ce que l'on en peut obtenir; ce qui va dans les bonnes années à dix sacs par arpent, et non pas cinquante, ainsi qu'il le faudrait conclure d'après le passage ci-dessus cité.

Où en serait, je le suppose, une famille à laquelle il faudrait cinquante sacs de blé par an pour se nourrir, si, sur la foi d'un article d'un journal d'agriculture, elle se contentait d'ensemencer cinq arpens en froment, et un demi-arpent en maïs? Elle pourrait bien avoir vingt-cinq sacs de blé dans cinq arpens, mais elle n'aurait pas vingt-cinq sacs de maïs dans le demi-arpent restant; tout au plus obtiendrait-elle dix sacs de maïs.

On devrait, en agriculture, éviter cet enthousiasme qui mène à voir le produit d'une culture plus grand encore qu'il n'est. Il en résulte pour l'amateur qui débute en agriculture, et qui nécessairement consulte les ouvrages qui sont faits pour le diriger; il en résulte, dis-je, des déceptions fâcheuses et quelquefois le dégoût de l'agriculture même, qui offre cependant tant de jouissances à celui qui sait en faire sa plus chère occupation.

On dit encore dans le même rapport (juillet 1831, pag. 226) : « Nous nous sommes transportés sur le lieu

« même où depuis long-temps s'opère cette culture « (de maïs), sans que la terre paraisse moins fertile, « quoique depuis huit années elle n'ait reçu aucun en- « grais, et qu'elle soit assez légère. »

D'après une expérience bien constatée par nous qui cultivons le maïs depuis long-temps, cette plante épuise considérablement la terre. Il suffit pour s'en convaincre, de considérer sa manière de végéter. De longues et nombreuses racines attachent le maïs à la terre, et à mesure que l'on bute la terre au-dessus des nœuds placés au bas de la tige, de nouvelles racines naissent et s'étendent dans la terre nouvellement apportée. Toute plante d'ailleurs qui donne un grand produit doit nécessairement effriter la terre et l'épuiser en raison de ce produit. Là-dessus, l'expérience étant d'accord avec le raisonnement, je crois que l'on peut encore contester la qualité non épuisante du maïs.

Les observations que je fais ici dans l'intérêt de ceux qui voudraient cultiver le maïs, ne m'empêchent pas de rendre hommage au rapport fait sur le maïs, en juillet 1831, à la Société d'Agronomie pratique. Il mérite d'être médité et suivi par ceux qui voudraient se mettre au fait de la culture du maïs et tirer un parti avantageux de ses produits.

On ne saurait trop préconiser la culture du maïs. Les soins que demande cette plante nétoient la terre et la laissent toute prête à recevoir le froment. Son produit n'est guère surpassé par celui d'aucune espèce de grain. Cultivée comme fourrage, la fane du maïs offre la nourriture la plus saine, la plus abondante, la plus appropriée au goût de l'espèce bovine. Le maïs remplace encore avec avantage un semis quelconque que l'hiver ou

divers accidens auraient détruit avant le printemps ; et enfin, il offre à l'homme une précieuse ressource alimentaire, et un moyen avantageux de varier l'assolement de ses champs. En voilà assez sans doute pour porter tout homme ami de la prospérité de son pays, à s'empresser d'admettre dans ses champs la culture du maïs.

DESPREZ.

Le 15 septembre 1831.

A Messieurs les membres de la Société d'Agronomie pratique de Paris.

Messieurs, une lettre de M. Desprez, qui a été lue à la séance du 14 septembre, me paraît nécessiter de ma part une réponse. Dans cette lettre, M. Desprez semble douter de la véracité de mes produits en *maïs*. Les réflexions de M. Desprez ne m'ont point surpris : elles ont dû être faites par toutes les personnes qui cultivent ce grain, et qui n'ont encore eu jusqu'ici que de faibles produits comparés à ceux que j'annonce obtenir annuellement. J'estime que la Société doit des remercîmens à M. Desprez pour avoir été le premier parmi les cultivateurs à provoquer des explications à cet égard. En effet, la variété de maïs qui est généralement connue, ne donne pas les mêmes résultats que celle que je cultive. La cause de l'énorme différence de ces résultats se trouve et dans la qualité de mon espèce, et dans la manière dont je la cultive. Nous allons examiner avec soin ces deux causes : elles dissiperont, j'ose le croire, les doutes de M. Desprez. Comme lui, je suis ennemi de l'exagération, et crois qu'elle ne sert qu'à faire perdre pour toujours la confiance de ceux qu'elle a trompés.

1° Le *maïs* dont je me sers pour semence est plus

hâtif; il faut ajouter à cette importante qualité, celle de la construction des épis, qui facilite leur prompte dessiccation. Les grains du maïs que l'on cultive, soit en Franche-Comté, soit sur les bords de la Saône, lors même qu'ils sont arrivés à maturité, s'avarient souvent sur les rafles : celles-ci étant très épaisses ne peuvent, surtout à la fin de nos automnes, se débarrasser de l'excès d'humidité dont elles sont remplies, à moins qu'on ne les fasse sécher au four, ainsi que cela se pratique dans les lieux que je viens de citer. On conçoit que le feu saisit les grains et les réduit à un moindre volume, surtout ceux qui ne sont pas parfaitement mûrs. Ces grains ne peuvent donc rendre qu'une farine de mauvaise qualité et à laquelle d'ailleurs le feu a enlevé sa saveur naturelle. Au contraire, sur mes épis, lorsqu'il se trouve des grains peu mûrs, ils sèchent lentement, et ils ont le tems, avant de passer à une parfaite dessiccation, de terminer leur maturité en s'appropriant la sève que la rafle contient sans excès. La farine qui provient de mon maïs conserve avec sa saveur toutes les propriétés qui sont nécessaires à la panification : aussi le pain et tout ce que l'on apprête avec cette farine, fraîchement moulue, sont-ils incomparablement supérieurs à ce que l'on fait avec celle qui nous vient d'ailleurs.

De plus, la hauteur des tiges, leur force, la saillie des épis, leur élévation au-dessus de terre, les dimensions des feuilles, enfin toutes les parties du *maïs* ordinaire, sont d'un développement beaucoup plus considérable que dans la variété que je cultive : l'air ne peut donc circuler aussi librement à moins de plus grands espaces ; et l'on sait combien l'air

est nécessaire à la fructification de cette plante.

2° Le peu de produit que M. Desprez annonce que l'on retire du maïs, pourrait être attribué à la culture qu'on lui donne : on sème chez lui ou sur les bords de la Saône, le maïs à la volée, il en résulte que bientôt tout le terrain est couvert de jeunes plants; il est vrai que l'ouvrier en donnant la première façon, détruit tous ceux qui lui semblent trop rapprochés les uns des autres, de manière à ce qu'ils restent isolés; mais on comprend que le maïs ainsi cultivé, lorsqu'il est parvenu à une certaine hauteur, occupe déja par ses racines toute la terre; elle en est envahie : de là vient sans doute que M. Desprez trouve avec raison que la culture du maïs ainsi pratiquée épuise la terre. Ma culture diffère sensiblement : je ne sème point, mais je plante régulièrement, à une distance de près de trois pieds en tous sens : ce qui permet à l'air de circuler librement. Je mets trois grains ensemble, ce qui fait que les racines n'occupent qu'une très petite portion de terrain comparativement à celle qui reste libre : aussi ai-je pu affirmer que j'ai planté à Saint-Cloud, pendant quinze années consécutives, du maïs dans la même terre non fumée, sans m'être aperçu de la moindre diminution dans les produits de mes récoltes. Depuis neuf ans, je cultive à Versailles, dans la même terre non fumée; et quoique ce terrain sablonneux soit singulièrement léger, ma récolte, qui est maintenant assurée, promet d'être aussi bonne que toutes celles des années précédentes. Il est évident que l'épuisement de la terre par le maïs vient d'une culture mal entendue. Toutefois le maïs est un grain qui rend encore davantage, lorsque la terre est riche et convenablement amendée, lorsque les façons sont données

aussi souvent qu'elles sont nécessaires, et toujours au moment le plus opportun ; d'où l'on peut conclure que les produits de ce grain sont très variables et qu'ils dépendent absolument de la culture qu'on lui donne.

Le hasard a conduit ici cette année un habitant des bords de la Saône, qui, à la vue de mon champ de maïs, a critiqué hautement cette manière de planter trois grains ensemble. Il nous a assuré qu'il ne fallait laisser qu'une seule tige pour obtenir de beaux épis. Nous avons cherché dans le champ des tiges solitaires, et nous avons été à même de nous convaincre que les épis sur ces tiges n'étaient pas plus beaux que ceux venus sur les touffes à trois tiges; d'où l'on peut conclure que ce serait diminuer les produits, si l'on ne laissait qu'une seule tige; puisque sans gagner sur la qualité, on perdrait sur le nombre, ou bien on s'exposerait, en rapprochant les plants davantage, à épuiser la terre et à les priver de l'air si nécessaire à leur fructification. J'avouerai que je m'attendais à trouver les épis plus beaux sur les tiges solitaires, ainsi le veut la théorie; mais l'expérience nous a prouvé qu'il en était autrement dans un champ où toutes les touffes sont espacées à près de trois pieds en tous sens.

J'ai planté cette année, à la suite de mon maïs, le même jour et de la même manière, plusieurs rangées de celui que l'on cultive dans les départemens déja cités; M. Fremy, secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise, MM. de Bugny, Deschiens, Pirolle (1), Philippard et plusieurs autres de nos col-

(1) Le *maïs* particulier, que notre collègue M. Lelieur a importé de l'Amérique, diffère considérablement des autres variétés du *maïs* généralement répandu dans toutes les cultures. Il est démontré, par

lègues ont été à même de juger de la différence qui existe entre ces deux variétés : les épis de mon maïs étaient déja à leur grosseur, que la sommité des fleurs mâles ne commençait encore qu'à poindre dans l'autre variété; ils ont estimé qu'il y aurait plus de trois semaines de différence pour la maturité. Les dimensions de cette variété se sont montrées à ces Messieurs dans des proportions beaucoup plus fortes que dans la mienne. J'estime que ce grand maïs, pour bien fructifier, devrait être planté à trois pieds et demi de distance en tous sens. Ainsi, soit qu'on observât cette distance ou non, il ne pouvait être aussi productif que mon maïs.

Telles sont, Messieurs, les causes, nonobstant celles qui me sont inconnues, qui portent préjudice à nos récoltes de maïs; la mienne est encore sur pied, je recevrai avec plaisir toutes les personnes qui voudront venir se convaincre des faits que je viens de vous exposer.

Quant aux produits que j'obtiens de mon maïs, il serait superflu d'en reproduire ici les calculs; voyez, à cet égard, le rapport de votre commission, je certifie

---

les expériences comparatives entre ces maïs, que le premier, non-seulement par l'avantage de la *minceur* de la rafle, offre sur les autres l'avantage précieux qu'indique notre collègue, mais encore que sa hâtivité spécifique le rend propre à une culture efficace, et très productive, dans bien des pays où il ne serait pas raisonnable d'essayer les autres maïs, autrement que comme plantes fourragères. On peut, dit-on, compter sur des années très favorables : cela n'est pas prudent. Aussi les maïs ordinaires, dont la culture a fait tant de bruit dans notre capitale, depuis deux ans, n'ont-ils donné que de très tristes résultats, quoi que l'on en ait *dit* et *publié* à son de trompe. Autoriser des déceptions semblables, peut bien être utile à des intérêts particuliers, dont tout le monde n'est pas dupe; mais ce qu'il y a de certain, c'est nuire, et nuire beaucoup à la science et à la culture. PIROLLE.

de nouveau que rien n'a été dit dans ce rapport, concernant les produits que j'ai obtenus, qui ne soit de la plus grande exactitude.

Je suis avec respect, Messieurs,
Votre très humble et très obéissant serviteur,
Le comte LELIEUR DE VILLE-SUR-ARCE.

ARBRES FRUITIERS.

*A Messieurs les Membres de la Société d'*AGRONOMIE PRATIQUE *de Paris.*

Messieurs, il y a un peu plus de vingt ans que j'ai publié un mémoire sur les maladies de nos arbres fruitiers (1). Je m'étais proposé par cette publication, non la guérison des individus attaqués, mais bien l'extirpation des maladies, qui depuis ce temps se sont propagées dans une progression telle, que nous devons craindre de voir incessamment disparaître nos meilleures espèces de fruits. La cherté toujours croissante de nos bons et beaux fruits prouve leur rareté : la multitude ne les connaît déja plus que de vue ou de nom : le riche seul peut se les procurer. Les personnes de mon âge se rappelleront très bien d'avoir vu autrefois toutes les classes de la société jouir également de ces beaux présens de la terre, d'autant plus précieux qu'ils ne coûtent presque point de travail à l'homme, et qu'ils contribuent à sa santé, en même temps qu'ils flattent et tempèrent ses sens.

J'avais pensé que l'exposé des faits contenus dans mon mémoire, mettant tous les propriétaires à même

---

(1) Se trouve chez Didot l'aîné, rue du Pont-de-Lodi.

de distinguer un arbre sain d'avec un malade, ils re-buteraient ces derniers et contraindraient par-là les pépiniéristes à ne plus offrir au public que des arbres sains; j'étais dans l'erreur, les propriétaires n'ont point lu mon mémoire, parce qu'il n'a été appuyé, ni recommandé par aucune Société qui ait pu en juger l'importance; mais aujourd'hui que nous jouissons du bienfait de l'organisation d'une Société d'Agronomie pratique, je viens, Messieurs, déposer à votre bibliothèque ce même mémoire, et vous prier de nommer une commission pour vous en rendre compte. Je donnerai à cette commission toutes les explications qu'elle pourra désirer, et je lui communiquerai les nouvelles observations que j'ai été dans le cas de faire depuis l'impression de ce mémoire.

L'extirpation des maladies que je signale, tient, je le répète, à ce que le mal soit généralement et simultanément connu; or, votre journal étant répandu sur tous les points de la France, il portera dans les esprits la conviction de l'existence trop réelle des maladies dont les arbres fruitiers sont attaqués. Il apprendra aux cultivateurs, aussi bien qu'à ceux qui ne le sont pas, à distinguer un arbre sain d'avec un arbre malade. Cette publicité aura pour résultat heureux, de bannir à jamais de nos jardins et de nos vergers, tous les arbres qui n'y sauraient prospérer; la stérilité des arbres ne devant être attribuée qu'à l'ignorance des maladies qui la causent. Les arbres viciés seront désormais remplacés par des arbres sains : l'abondance des fruits renaîtra. Elle sera due, Messieurs, à l'existence de votre Société et au bon esprit qui la caractérise. La population jouira de cette abondance, avec d'autant plus de gratitude qu'elle

en était privée depuis long-temps, et qu'elle était menacée de l'être pour toujours.

On pensera sans doute qu'il importe fort peu aux propriétaires qui ont à faire des plantations, de savoir de combien de sortes de maladies les arbres fruitiers sont ou peuvent être attaqués; aussi ne veux-je pas ici les décrire : il leur suffira seulement de connaître ce principe certain, cette loi immuable de la végétation, qui veut que les dernières feuilles venues soient les dernières à tomber. Lorsqu'il en est autrement, c'est qu'il y a vice ou perturbation dans l'organisation du sujet : ainsi tout arbre qui commence à perdre ses feuilles par les extrémités est un arbre qui doit être proscrit; on ne fera donc choix que des arbres qui ayant perdu leurs feuilles par le bas, en conservent encore à l'extrémité de leurs pousses. Il sera facile, en se transportant en temps utile aux pépinières, de s'assurer de ce fait, dont dépend la prospérité de nos plantations (1).

(1) Le pêcher attaqué de la maladie de la gomme fait une exception, non à la loi générale, mais à la règle qui vient de déterminer notre choix pour tous les autres arbres fruitiers. La désorganisation causée par la maladie de la gomme, s'opère dans un sens inverse de celui que suivent toutes les autres maladies : ici la vie au lieu de se concentrer, se porte aux extrémités supérieures, par où elle semble devoir bientôt s'échapper : alors les yeux ou boutons du bas des branches perdent leurs feuilles. Ces yeux noircissent et s'oblitèrent avant d'être tout-à-fait formés, sur une plus ou moins grande étendue, suivant que la maladie a plus ou moins d'intensité. Aussi n'est-ce que dans le haut de ces branches que l'on trouve des boutons à bois ou à fruit bien conditionnés. Les branches les plus fortes sont celles qui offrent les caractères les plus visibles de la maladie, quelques jeunes pousses à peine formées sèchent et meurent; enfin la gomme laisse toujours sur un arbre qui en est attaqué, des traces apparentes. Il sera donc facile à ces divers signes, de reconnaître, dans toutes les

Quant aux pépiniéristes, il leur importe aussi de connaître ce principe, afin de ne recueillir de semence, et de ne prendre des rameaux que sur des arbres sains ; car un sujet malade communique sa maladie à la greffe, comme la greffe au sujet. D'après ces principes, ils renouvelleront toutes les mères de paradis, doncins, cognassiers, et autres qui seraient attaquées de maladies.

Les maladies inhérentes, je veux dire celles qui sont incurables, proviennent vraisemblablement de ce qu'on aura récolté des semences, ou pris des rameaux pour la greffe, sur des arbres tout-à-fait usés, caducs, décrépits ; de là sans doute les vices se seront propagés. J'ai fait semer séparément des pépins et des noyaux recueillis sur des arbres affectés chacun d'une maladie différente ; tous les individus du semis, sans exception, ont montré le même genre de maladie dont était affecté l'arbre sur lequel on avait pris la semence. J'ai fait greffer aussi ces différentes maladies sur des sujets sains : non-seulement toutes les greffes, après avoir poussé, ont montré le même genre de maladie dont étaient affectés les arbres sur lesquels on avait pris des rameaux, mais nous avons

---

saisons, et plus particulièrement au mois de juin, un pêcher attaqué de la maladie de la gomme. On devra, malgré les apparences de vigueur que présentent souvent les jeunes pêchers, surtout à l'extrémité de leurs pousses, s'abstenir d'en faire choix, s'ils laissent apercevoir le moindre indice du mal. Non-seulement ils présentent la difficulté de les maintenir garnis de rameaux dans le bas de leurs branches, mais encore ils sont sujets à perdre tout-à-coup leurs plus beaux membres ; et d'ailleurs la saveur de leurs fruits est toujours très altérée. On n'entend point parler ici de la gomme accidentelle, mais bien de la gomme inhérente, de celle qui se propage par la greffe ou par la semence.

acquis par la suite la certitude qu'elles avaient communiqué leurs maladies aux sauvageons. Ces expériences ont été faites en grand, et réitérées pendant plusieurs années consécutives: elles ont constamment offert les mêmes résultats. Voulant alors régénérer les pépinières de la couronne, j'avais pris des dispositions pour faire venir des États-Unis de l'Amérique, plusieurs barriques de pépins et de noyaux destinés à ces pépinières. Je me proposais en outre d'envoyer plusieurs jardiniers du roi dans nos départemens éloignés, afin de reconnaître les arbres fruitiers sur lesquels on pourrait avec confiance prendre des rameaux pour la greffe; car le mal a fait de tels progrès, près de la capitale surtout, qu'il y a déja des espèces dont il serait impossible de trouver un seul arbre sain : les fruits les plus savoureux ont été plus exposés que les autres à être viciés, soit par le sauvageon, soit par les greffes presque toujours cueillies sans aucun examen.

Les Américains établis dans les provinces de l'intérieur, font peu d'usage de la greffe; mais ils sèment beaucoup et obtiennent de nombreuses variétés de bons fruits. Parmi ces variétés il en est qui ont la propriété de se reproduire constamment les mêmes par la semence, à moins qu'on ne les greffe. Nous avons dans notre climat des fruits qui ont cette même propriété, comme la *Quetschen*, ou *prune d'ente* en Allemagne, appelée *prune d'Agen* en France : si l'on greffe cette prune chez nous, c'est sans doute pour perpétuer sûrement les plus belles nuances de cette variété; mais en Allemagne et sur les bords du Rhin, on la multiplie généralement par la semence. Il est probable que les organes sexuels de ces sortes de variétés n'admettent point la poussière fécon-

dante des autres sortes, ce qui constitue leur propriété de se reproduire constamment les mêmes par la semence. Il est peut-être nécessaire pour rendre ces faits plus palpables et en même temps les faire considérer sous des rapports plus étendus, de répéter ici ce que j'ai avancé ailleurs; savoir « que la semence d'un fruit greffé, participe plus des qualités du sauvageon que de celles de la greffe : ainsi des pépins provenant de bons fruits qui auraient été greffés sur sauvageon, produiront, étant semés, des sujets la plupart épineux et dont les fruits seront presque tous acerbes. Telles sont les semences dont on fait ordinairement usage dans nos pépinières; très souvent même elles proviennent de fruit à cidre; aussi restons-nous stationnaires avec les mêmes espèces de fruits que nous possédons depuis long-temps; tandis que les Américains recueillant leurs semences sur leurs meilleurs fruits non greffés, obtiennent des quantités de variétés, toutes meilleures les unes que les autres (1).

Les conséquences de cette découverte: que les graines

---

(1) La manière de greffer des Américains ne laisse pas, comme la nôtre, toute son influence au sujet sur les semences : ils greffent leurs plants à la Miller, à mesure qu'ils le lèvent du semis: ils les plantent ensuite tout greffés dans la pépinière, ne laissant dehors de terre qu'un seul œil; il s'ensuit que les nouvelles racines que favorisent les soudures de la greffe tiennent aussi bien du rameau que du sujet, ce qui en fait pour ainsi dire des francs de pieds. Ces arbres ainsi traités poussent avec une vigueur étonnante, et ne souffrent presque pas lors de la transplantation; tandis que nos arbres greffés souffrent tellement, que beaucoup de propriétaires ont pris le parti de ne plus planter que des sauvageons, et d'attendre, pour les faire greffer, qu'ils soient bien attachés au terrain.

Versailles, le 1er septembre 1831.

participent plus du sauvageon que de la greffe, m'avaient conduit à faire prendre racines à des branches de nos meilleurs fruits, afin d'affranchir leurs semences de l'influence du sauvageon. Je voulais en outre, pour perfectionner encore les semences, faire greffer ces branches les unes sur les autres, par exemple : la *Crasane* sur le *Chaumontel*, dans la vue de faire acquérir aux pépins de la crasane, les qualités douces et sucrées du chaumontel ; mais le cours de ces essais a été interrompu par ma mise à la retraite (1).

Revenons à la connaissance des arbres sains et de ceux qui sont malades. On peut encore juger de la santé d'un arbre, à l'examen de ses productions : tous les fruits d'un arbre sain ont à peu près la même forme, la même couleur et la même grosseur ; ils ont tous également la saveur de leur espèce, et mûrissent à peu près en même temps. Les fruits d'un arbre malade offrent sous ces rapports des différences sensibles, suivant que les branches qui les portent sont plus ou moins viciées ; ces fruits sont souvent graveleux, crevassés, tachés de noir ou de couleurs livides ; et sous ces taches, la chair des fruits fondans surtout est très amère.

Les maladies font languir les arbres qui en sont attaqués, sans cependant les faire tout-à-fait mourir : ils

---

(1) Les expériences commencées par notre collègne, quels qu'en fussent les résultats, ne pouvaient qu'être utiles et même précieuses pour la science. Il ne paraît pas qu'elles aient été continuées par le successeur : ainsi le moindre inconvénient en pareil cas, c'est de diminuer les services, et d'augmenter les dépenses. C'est malheureusement une circonstance dont le double intérêt ne semble d'aucun poids nulle part, et dans aucun temps ; lorsqu'il s'agit de déplacer et de remplacer. (*Note du Rédacteur.*)

restent dans cet état, au préjudice du propriétaire, pendant nombre d'années. Les jardiniers ignorans, qui veulent toujours tout expliquer, prétendent qu'un arbre qui languit par l'effet de la maladie, a été frappé par un mauvais vent, quoique les arbres environnans soient en bon état. D'autres prétendent, et c'est là l'erreur la plus accréditée, que c'est le terrain qui ne convient point aux arbres fruitiers, bien qu'ils aient sous les yeux, dans ce même terrain, d'anciens arbres dont la beauté atteste également le contraire. Ce qui éloigne encore les propriétaires de découvrir la véritable cause du mal, c'est que les arbres viciés que l'on tire des pépinières paraissent vigoureux, parce qu'ils n'ont en général que deux ou trois ans de greffe; mais ils ne perdent pas moins bientôt cette belle apparence de vigueur, tous dépérissent après la plantation. Si le propriétaire les fait remplacer, les remplaçans dépérissent aussi; s'il a plusieurs propriétés, les arbres qu'il tire de la même pépinière éprouvent le même sort: ceci devrait l'éclairer, mais loin d'attribuer le mauvais succès de ses plantations à la mauvaise qualité des arbres qui lui sont fournis, il finit par se laisser persuader que son terrain, quoique cultivé en jardin depuis long-temps, n'est pas encore assez riche pour fournir à la végétation des arbres fruitiers: vainement serait-il démontré, par de nombreuses expériences, qu'en faisant usage des observations précédentes; qu'en plantant des arbres reconnus sains dans des sols bien moins favorables que celui d'un jardin, ils poussent avec force, prennent en peu de temps une grande extension; et que s'ils ne se mettent à fruit qu'après avoir atteint une partie de leur croissance, ils dédommagent toujours le propriétaire par

leur durée, l'abondance et la qualité de leurs fruits. Au reste il est facile de comprendre, pour peu qu'on y réfléchisse, que ce n'est point le terrain, tel ingrat qu'il soit, qui donne la maladie : il lui fait seulement prendre un caractère plus prononcé. Dans le cas où le terrain serait très riche, la maladie serait masquée; mais il ne pourrait jamais la guérir : elle reparaîtrait toujours à l'époque plus ou moins rapprochée de celle de la chute des feuilles.

Il est évident qu'un arbre malade ne saurait prendre de l'extension, puisqu'il est arrêté par ses extrémités tous les ans, un peu plus tôt ou un peu plus tard. Les jeunes greffes viciées, ainsi que les arbres nouvellement recépés, poussent d'abord vivement: cette fausse apparence de vigueur pourrait tromper; mais à la chute des feuilles, on les verra toujours commencer à les perdre par le sommet des branches: la première année, ils les perdront à la fin de septembre : la seconde, ils les perdront dès le mois d'août, puis en juillet, quelquefois même plus tôt. Dans ce cas, les extrémités des pousses sont noires, charbonnées; et si de tels arbres portent quelques fruits, ils seront toujours de mauvaise qualité. On conçoit sans peine que des arbres affectés à un tel degré par la maladie, ne peuvent s'étendre, tandis que les branches d'un arbre sain croissent, se ramifient et se prolongent avec force, sans interruption pendant toute la durée de la saison végétale.

Messieurs, vous connaissez l'état déplorable de nos jardins fruitiers: cet état mérite toute votre sollicitude, et personne n'est plus à même que vous d'apprécier l'étendue du mal. Vous pouvez y remédier, Messieurs, en manifestant hautement votre opinion, sur les causes

et le remède du mal, qu'il est peut-être encore temps d'arrêter. Vous me pardonnerez, j'espère, d'avoir appelé votre attention sur un objet si intéressant pour les propriétaires, et non moins important à la santé publique.

Je suis, Messieurs, avec respect,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Le comte LELIEUR DE VILLE-SUR-ARCE (1).

POIRE CHARBONNIÈRE, arbre vigoureux, droit et d'une belle apparence; rameaux nombreux, fasciculés, minces et effilés dans la jeunesse; écorce brune inégalement tiquetée gris, racines très longues et pivotantes; feuilles ovales allongées, un peu récourbées, glabres en dessous, luisantes en dessus, bords irrégulièrement dentés; pétioles courts; boutons à fruits écailleux et minces, quoique renfermant 8 à 10 fleurs disposées en charmante petite ombelle; chacune de ces fleurs est susceptible de varier en nombre d'étamines et de pétales; ces derniers tantôt à un rang, tantôt à *dix rangs* ou *dix pétales,* forment toujours de charmantes petites corolles d'un beau blanc, *bordé rouge*, ou *rose pâle* ou *pourpre sanguin.* Fruits très nombreux et pyriformes; tête comprimée, ombilic enfoncé profondément, épiderme noirâtre, dur au toucher et peu flatteur à l'œil;

---

(1) La Société en accueillant la lecture de cette intéressante lettre, en a arrêté l'insertion toute entière dans le premier numéro de son Journal. Elle appelle l'attention et l'examen de ses membres et collaborateurs sur les questions qui sont traitées par leur honorable collègue dans cette lettre. Ces questions, toutes d'un grand intérêt, donneront lieu à un rapport qui fera le sujet d'un second article sur la matière dans un des plus prochains numéros de ce journal.

P.......

chair blanche, très fondante, bien sucrée et d'un parfum relevé et agréable.

Cette poire est également bonne à cuire, et en compotte elle est exquise.

Greffée sur cognassier, les fruits en sont toujours d'excellente qualité; sur franc, ils sont quelquefois et même souvent un peu pierreux ou graveleux. Ce poirier du reste est très fertile, autrement dit, il charge beaucoup.

Selon les hommes les plus éclairés, cet arbre n'aurait point encore été décrit. Je l'ai moi-même vainement cherché dans nos auteurs tant anciens que modernes, voire même dans le *Nouveau Dictionnaire d'Agriculture*.

Cette variété si recommandable par sa couleur et sa saveur, paraît originaire des montagnes du Lyonnais où je l'ai trouvée et observée pour la première fois en 1814. Ses fruits mûrs en août prolongent leur maturité jusqu'à la fin d'octobre. Ils sont recherchés sur les marchés de Lyon où ils paraissent abondamment chaque année.

MADIOT.

VERS BLANCS OU LARVES DE HANNETONS.

A Messieurs les membres de la Société d'Agronomie pratique de Paris.

Le 15 septembre 1831.

Messieurs, j'ai eu occasion de remarquer ces jours-ci chez M. *le duc de Grammont*, à Saint-Germain, une vaste pelouse, sur laquelle on ne pouvait marcher sans enlever le gazon : dessous étaient de très gros vers blancs, en si grande quantité, que la chaussure en était salie. La dévastation causée par ces vers m'a fait penser

que si l'année dernière, à cette époque 15 septembre, on eût sondé cette pelouse, on eut aperçu les couvains qui ont causé cette année un si grand ravage, non-seulement dans toute la pelouse, mais encore parmi les plantes environnantes, notamment dans une plantation de *dahlia*, dont il n'est pas resté un seul pied.

Rentré chez moi, je me suis empressé de sonder mes gazons; je n'ai trouvé que très peu de couvains dans l'intérieur, mais les bords en étaient infestés; les filets de gazon qui encadrent mes rosiers en étaient également remplis. Il paraîtrait d'après ces faits, que les hannetons déposent leurs œufs plutôt dans les bordures que dans l'intérieur des pièces.

On a sur-le-champ levé tous les filets de gazon, sous lesquels se sont trouvés d'innombrables couvains; ces vers étaient de la grosseur d'un fort grain d'orge. Malgré leur nombre, et quoique ces vers fussent groupés au collet des racines à fleur de terre, le gazon n'en paraissait pas encore fatigué; il sera donc superflu pour les détruire, de lever avec le gazon beaucoup de terre, cela serait même nuisible. Il n'a été enlevé au pourtour de la pelouse qu'une languette de dix-huit pouces de largeur, ce qui a suffi.

Les vers blancs sont paresseux et peu délicats pour leur nourriture : ils restent à la même place aussi longtemps qu'ils trouvent à ronger. On a retiré de terre, des tuteurs secs, en bois de chêne, qui soutenaient les *dahlia*, plantés au bout de la pelouse dont nous venons de parler : après ces tuteurs étaient attachés plus ou moins de vers blancs, qui en avaient rongé l'écorce, aussi nettement qu'ils auraient rongé celle d'un pommier paradis.

On pourrait penser qu'ils ne sont point sensibles au froid : nous avons eu occasion de remarquer après l'hiver de 1829 à 1830, que des vers blancs étaient encore vivans après être restés dehors pendant tout l'hiver, dans des pots remplis de terre avec leurs plantes (1). Ces vers auraient-ils comme la couleuvre, la faculté de geler et de dégeler sans perdre la vie? On sait que la couleuvre se retire dans des trous pour passer l'hiver; que les vers blancs s'enfoncent en terre; mais est-ce pour s'abriter du froid, de l'humidité, ou pour se garantir de leurs ennemis, ou pour toute autre cause que nous ignorons et qu'il nous importerait de connaître ?

Veuillez, Messieurs, considérer ces remarques comme des faits qui, en se rattachant à d'autres, peuvent devenir utiles aux cultivateurs et aux progrès de l'agriculture, vers lesquels tendent tous nos efforts.

On vient encore de trouver du couvain sur une pelouse dans les places où il y a très peu de gazon, et autour de trois ou quatre taupinières anciennement rabattues.

Après avoir détruit tout ce qu'on a pu trouver, on a fini par livrer le terrain aux nombreux habitans d'une basse-cour, qui l'auront sans doute purgé complètement. Les gazons ont été secoués, puis éparpillés dans la basse-cour.

Je m'empresse, Messieurs, de vous faire part de cette découverte, ou plutôt de cette observation, afin que vous puissiez en profiter, avant l'époque où les couvains

(1) *Cette expérience a été faite aussi par notre estimable collègue M. Cartier, il y a trois à quatre ans. Les vers blancs, gelés, cassaient comme du verre; ceux qui n'ont point été mutilés alors, ont repris vie et force au printemps.* (Note du rédacteur.)

s'enfonçant en terre, cesseront d'être réunis, et d'offrir, comme dans ce moment, les moyens faciles de les détruire (1).

Je suis avec respect, Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Le comte LELIEUR DE VILLE-SUR-ARCE.

CULTURE D'AGRÊMENT.

SERRE TEMPÉRÉE.

DOLIQUE EN ARBRE, *Dolicos frutescens* (Mexique) Decand. monogyn., LIN. Légumineuses de JUSS. Arbuste rameux, à feuilles ailées et alternes, folioles petites, au nombre de 14, 17 et 19; en septembre, et

(1) J'ai devancé la publication de cette lettre dans ce journal, afin de la rendre encore utile cette année à beaucoup d'horticulteurs. C'est dans la même intention que je publie la note suivante que m'envoie M. LELIEUR, au moment de mettre le journal sous presse. P......

« Ayant trouvé dans quelques bordures de gazon qui encadrent « mes rosiers, une assez grande quantité de *gros vers blancs* parmi « le couvain de cette année, j'ai lieu de penser que ces bordures « ont préservé mes rosiers des ravages de ces insectes. Je viens de « semer de nouvelles bordures de gazon : j'espère qu'elles auront en- « core le temps de se fortifier pour passer l'hiver. S'il en était au- « trement, je sèmerais de nouveau et de bonne heure l'année pro- « chaine ces bordures, afin que les vers qui auraient pu échapper à « mes recherches, trouvassent à s'y établir aussitôt qu'ils remonteront.

« Il serait très intéressant de savoir à quelle époque les *gros vers* et « le *couvain* cessent de ronger les racines des plantes, ou s'enfoncent « en terre. Ce qui a été publié sur cette époque n'est pas exact, « puisque sur la fin de septembre nous trouvons encore ces *vers* « *blancs* qui continuent de dévorer tout aussi bien qu'en juin, « juillet, etc. (28 *septembre* 1831.) » LELIEUR.

probablement aussi en avril, fleurs axillaires et terminales, assez grandes et d'un pourpre violet foncé à l'étendart, plus doux aux ailes, et d'un lilas clair à la carène en deux pièces. Ce charmant arbuste à fleurs si jolies et si gracieuses, tranche admirablement avec celles de nos autres charmantes légumineuses de serre tempérée.

Terre franche légère : marcotte, greffe et bouture.

KALMIA VELU, *Kalmia hirsuta*. Décandr. monogyn., LIN.; fam. des rosages, JUSS. Arbuste à tige velue et rameaux *id.*, feuilles petites, entières, obrondes, coriaces et disposées en spirale très serrée, fleurs axillaires, monophyles très nombreuses et assez grandes (en mars et septembre). Elles brillent par une strie pourpre-brun, et longitudinale au milieu de chaque division et par une macule même couleur à chaque côté de la base de cette belle strie, qui commence au milieu de la corolle et finit au limbe.

Ce charmant arbuste, qui fleurit ici pour la première fois, m'est arrivé d'Angleterre le printemps dernier; il est probable qu'il sera d'orangerie. Terre de bruyère, marcottes et bouture. CELS.

PARTERRE.

TULIPES.

La Société d'Horticulture de Lille a distribué le 29 mai dernier, des médailles de félicitations aux amateurs et cultivateurs qui dans ce beau genre ont excellé par leurs belles plantes sur leurs nombreux rivaux.

Nous remarquons que M. Desmazières (de Lambersart) amateur, qui a obtenu le premier prix, a mérité l'attention et le suffrage des commissaires par la beauté des fleurs suivantes :

DUC DE BORDEAUX (Tournay), violet pourpré, 4e à 5e ligne; LA GRISETTE (de Gailliez), violette grise, 5e lig.; SABOTIÈRE, violette, 5e lig.; COMBAT DE NAVARIN (Lille), cramoisi sup., 4e lig.; JEANNE MAILLOTTE (gain Desmazières), cerise, grand blanc; DUC D'ORLÉANS (*id.*), violet foncé, 5e lig.; PATRIE et LIBERTÉ (*id.*), rose chair foncé, belles formes (*id.*); MON BIJOU, violet lilas, 4e lig. (Gailliez); PONIATOWSKI, ardoisé gris-de-lin, bordé de noir, (*id.*); PORCIE, violette, 3e lig. (*id.*); TRÉSOR PARFAIT, cram. *amarante*, 5e lig.; ZERPHILE, rose cerise, 6e lig.; ASSUÉRUS, lilas cram., 4e lig. (Gailliez); LES TROIS GRACES, rose cerise, 3e lig. (Desmortaim); CEINTURE DE VÉNUS, cram. cerise, 6e lig.; CEINTURE DE BÉLISAIRE, coquelicot (Gailliez); COCHENILLE, amarante pourpre (*id.*); TRIOMPHE DE LAMBERSART, cramoisi, extr., bordé noir, grand blanc, 4e lig. (Desmazières); LORD COCHRANE, violet rougeâtre, blanc très pur, 4e lig. (*id*); NARCISSE, gris-de-lin, 4e lig. (Gailliez); PUCELLE D'ORLÉANS, cerise, 5e lig.; ESTELLE, noir, amarante et carmin sur beau blanc pur, 1re à 2e lig.; DUCHESSE DE BERRY, violet gris-de-lin, 4e lig. (Gailliez); PRÉSIDENT SAINTE ALDEGONDE, vermillon sur grand blanc, forme parfaite, 3e lig. (Desmazières); DUC DE PADOUE, violet, 3e lig.; LA GRANDE SEMAINE, cerise, 5e lig. (Desmazières); JEAN-BARTH, coloris de de Louis XVI, 5e lig.; AMPHION, cram. rosé, 5e lig.; LES TROIS MARTIN, violet lilas, 4e lig.; DUC DE NEMOURS, violet très foncé sur blanc très pur; 4e lig. (Desmaz.); LA CHARTE, cram. rosé, 3e lig. (*id.*); HURLU, violet à larges palmes centrales, sur beau blanc (*id.*); FRÈRE TERRIBLE, violet noir ext., 4e lig.;

CYBELLE, violet rougeâtre, 5e lig.; BELLE IPHIGÉNIE, rose, 4e lig.; LES JUMELLES, coquelicot, 5e lig.; CERISE IMPÉRIALE, 6e lig.; ROMAINE, cerise feu, 4e lig. (Desmaz.); AIMABLE ROSETTE, 4e lig. (Gailliez); BEAUCOURT, gris-de-lin, 1re lig.; DUC DE KENT, cram. feu, 5e lig.; LA TENTATION, rose coquelicot, sur blanc satiné, 4e lig. (Desmaz.); ESTHER, lilas rosé, 6e lig. (Gailliez); COMTESSE DE PROVENCE, cerise feu, 1re lig.; TYPPO-SAEB, rose cerise, 5e lig. (Gall.); LE GRAND MONARQUE, pourpre foncé, 4e lig. (*id.*).

Dans cette collection se trouvaient cinq *Louis XVI* d'une grande beauté.

La seconde médaille a été donnée à madame *Heegmann* dont la belle collection a mérité ce prix par l'admiration accordée aux plantes suivantes, citées avec distinction :

ROSE ADÈLE, cramoisi feu; BELLE VIRGINIE; NAPOLÉON, violet lilas, bordé noir; SOBIESKI, bleu ardoisé avec moustache; LA SAXONNE, gris-de-lin, 5e à 6e ligne; JEAN DE PARIS; JULIEN, gris-de-lin rosé; MADAME LAFAYETTE, ardoisé, violet lilas; GRAND ALEXANDRE (Tournay); CIRE D'ESPAGNE superbe; CZARINE, violette extra; DUC DE BERRY, superbe; SALARIE, lilas rosé, veiné noir; LES TROIS SOEURS, rose cerise; CLOTILDE (Gobert); SALAMANDRE, cramoisi feu; ALPHONSE, bleu minéral; VICTOR, cramoisi violet; ILBONDO CADY, violet noir; ROSE CAMUSE, extra belle; COQ DU VILLAGE; duc de BORDEAUX; ÉLECTEUR DE BADE; LÉOPOLD, violet noir; MARQUISE DE POMPADOUR; REINE DES FRANÇAIS, cerise feu; PAGANINI, violet bleu bordé de noir; ROYER-COLLARD, violet noir; BERCEAU DE JULES;

CZERNIKI, violet rouge et noir; CEDO NULLI, cramoisie marron; SOUVAROW; CLÉMENCE, cerise et rose; PRINCESSE MARIANNE; AUGUSTE (de Fievet); CHARLOTTE, lilas gris-de-lin, bordé cramoisi (Pottier p.); PRINCE DE LIGNE; FANNY, marron pourpre et violet; ROI DES FRANÇAIS, violet lilas et noir; HENRI, superbe violet; LES JUMELLES, lilas rosé; ÉVÊQUE DE CAMBRAY; REINE DU BAL; trois superbes LOUIS XVI.

Telles sont les tulipes qui ont mérité à M. DESMAZIÈRES et à madame HEEGMANN à Lille, la première et la seconde palme, accordées au triomphe parmi de nombreux concurrens.

Les noms des amateurs, cités comme ayant approché de plus près la couronne décernée aux vainqueurs, sont : madame LEFEBVRE-HEEGMANN, à Hem; MM. LE CREUX, DE JOUFFROY, POTTIER fils, RIDEZ, DUBUS-HAZARD, etc., à Lille (1).

(*Extrait du journal de la Société d'Horticulture du département du Nord*).

DAHLIA.

Nous avons visité la collection des dahlia de M. *Soutif*, à Passy, chez M. *Fulchiron* : nous y avons revu avec un plaisir toujours nouveau, les belles plantes que nous

---

(1) Les noms des tulipes qui ont concouru à mériter la couronne aux vainqueurs, dans la capitale française de ces plantes, m'ont paru très précieux à connaître : ils peuvent fixer les idées, ou guider les choix des amateurs qui puisent aux trésors de cette ville, pour augmenter ou enrichir leurs collections. P....

C'est toujours M. Amable GALLIEZ, fleuriste à Lille, qui paraît conserver la palme du commerce dans ce beau genre.

y avions admirées l'année dernière, et que nous avons décrites dans le numéro d'octobre, sous les noms de *Héros normand, Timoléon, Georges IV*, *Boursault*, etc. La collection de cette année est toujours brillante et très nombreuse : les coloris et leurs diverses nuances sur des fleurs à réceptacles pleins, à étoffe satinée ou veloutée, sur des pédoncules solides présentant les corolles avec grace en dehors et de tous les côtés des plantes, ne laissant rien à désirer aux amateurs de ce beau genre, quelque difficiles qu'ils soient.

Parmi les individus en trop grand nombre qui méritent d'être cités, nous nous contenterons de décrire comme échantillons de ce beau choix, les suivans :

Fulchiron, tige de 3 pieds ; feuilles entières, fleurs très pleines, disque de 4 pouces de diamètre, ligules (ou pétales) très larges, obrondes, sommet allongé au limbe de la corolle générale, courtes et en lanière au centre où elles sont réunies en groupe serré; coloris pourpre et amarante sur velours bien étoffé, teinte brune foncée au centre avec reflets de carmin au soleil.

Empereur Auguste, tige teintée violet, haute de 4 à 5 pieds, feuilles irrégulières; fleurs aussi très pleines, larges ligules à stries prononcées, et longitudinales réfléchissant du carmin sur pourpre vif et brillant, ces ligules sont réfléchies en dehors à la circonférence, se rétrécissent vers le centre où elles forment une charmante touffe de petits pétales courts et bruns; la fleur générale de 4 pouces de diamètre, et d'un beau velours ; ces fleurs nombreusement répétées, font de cette plante un diamant de parterre.

Madem. Fulchiron, tige de 3 à 4 pieds, est une variété à fleurs parfaites, du *roi des roses*, coloris plus

vif, ligules plus gracieuses et mieux arrondies au sommet, avec un centre plein, écailleux et vert azuré, qui relève admirablement à l'œil le beau coloris rose changeant du milieu et du limbe de la corolle.

SANS ÉGAL, tige de 3 à 4 pieds et plus, ici de 3 pieds; feuilles entières, fleurs très pleines ou remplies de ligules larges, obrondes merveilleusement imbriquées, présentant un ensemble de quatre pouces et plus de diamètre; étoffe d'un beau velours, coloris violet pourpre, éclairé de carmin, et ombré noir, surtout vers le centre. Cette plante en montrant les riches et élégantes corolles qui la couronnent, semble avoir dicté elle-même son nom.

BEAUTÉ PARFAITE, tige de six à sept pieds; feuilles ailées; fleurs nombreuses, quatre pouces de diamètre, très pleines, ligules obrondes superposées en étoiles graduées du centre commun à la circonférence terminale, cramoisi-violet nuancé cerise dans le disque général, et noir au centre, étoffe bien veloutée.

DOM PEDRO, tige de quatre à cinq pieds, et violette; beau feuillage irrégulier; fleurs très pleines bien veloutées, quatre pouces et plus de diamètre, ligules ou pétales réfléchies en dehors, et disposées avec grace; coloris pourpre et carmin dans les teintes du lis Saint-Jacques, ou *amaryllis formosissima*.

DUBOURG, tige de six à sept pieds; feuilles assez régulièrement ailées; fleurs très pleines, ligules très larges et allongées, beau velours bien étoffé, diamètre de quatre pouces et demi, coloris dans les deux teintes du pourpre et du vermillon.

JOHN ADAM, tige de trois à quatre pieds, feuilles entières, quelques-unes ailées, bois violet-pourpre; fleurs

très pleines, quatre pouces et demi de diamètre; ligules en plusieurs plis réguliers et longitudinaux merveilleusement ordonnés pour recevoir et rendre, en les reflétant, les rayons de la lumière sur *velours* à coloris, changeant du *pourpre-noir* et du *carmin feu*.

Un dahlia non encore nommé faisait aussi, dans cette riche collection, un très bel effet, par ses fleurs pleines, trois pouces et demi de diamètre, ligules obrondes bien imbriquées, fond *jaune-citron, bords pourpre-orangé*. C'est *un gain* nouveau et très précieux.

Un autre gain a été dédié à M. Deschiens, notre honorable collègue. La plante est remarquable, d'abord par une tige de deux à trois pieds; des fleurs presque toutes très pleines, et généralement bien faites; diamètre de trois pouces, étoffe *beau velours, coloris pourpre-brun régulièrement* relevé sur les bords des ligules ou pétales par un *coloris tranchant et vif* du *pourpre-amarante*. Ce précieux *dahlia* est notable parmi les beaux gains qu'a faits cette année M. Soutif.

Nous avons aussi visité les *dahlia* cultivés par M. Roblin, jardinier au palais Bourbon.

Cette collection mérite toujours la réputation dont elle jouit: toutes les plantes en sont du plus beau choix. Tous les amateurs connaissent ici le *dahlia* blanc Roblin, ou *triomphe du palais Bourbon*, qui, cette année, tient honorablement sa place dans presque toutes les riches collections du pays. Cependant, quoique les fleurs en soient plus larges que celles de la *vestale*, il est toujours au moins juste de dire, qu'au jugement et au goût des amateurs, cette dernière plante n'est point

effacée par sa belle rivale dans les coloris beau blanc à fleurs très pleines et non moins gracieuses.

M. Roblin a encore obtenu cette année quelques autres plantes d'un beau mérite, dans plusieurs autres nuances; notamment son STANISLAS, tige de six à sept pieds, fleurs semblables à celles de la *vestale* pour la largeur et la richesse de la facture, mais avec coloris beau jaune clair d'un grand effet; son ISABELLE D'ORLÉANS, tige de deux à trois pieds; fleurs pleines, trois pouces de diamètre, bien faites, et beau coloris *blanc* avec légère *soufflure rosée*, etc., etc.

Nous avons encore remarqué, dans cette belle collection, visitée le même jour par MM. *Grandidier*, *Laffey* père et fils, *Duval* de Chaville et moi, une belle plante, de haute stature, dite *lutea speciosa:* entre deux belles et larges fleurs, parfaitement régulières dans le sens des amateurs les plus difficiles, coloris d'un beau *jaune-clair* et bien prononcé, était une troisième fleur de même forme et dimension, mais entièrement lilas légèrement rosé, toutes trois venues *bien naturellement* à l'extrémité du *même rameau*.

Nous avions déja remarqué, dans la belle collection des *dahlia* de M. le comte Lelieur, des originalités en grande contradiction avec la nature de ces plantes; savoir, trois *dahlia* à feuilles pourpres sur tiges et rameaux presque noirs, donnant l'un des fleurs *très rouges*, l'autre des fleurs *pourpres;* et le troisième, dont le bois et les feuilles étaient des teintes les plus foncées en brun-noir et pourpre, présentait des fleurs *très blanches*.

M. Deschiens et moi, nous avons encore visité les cultures de *dahlia* de M. Duval, marchand fleuriste et grainier, rue Duplessis, à Versailles.

La collection de ce cultivateur est aussi une source précieuse de très belles plantes du genre *dahlia*, comme on l'a vu par les belles variétés qui ont été décrites au numéro dernier, dans les riches collections de quelques-uns de nos collègues.

Nous avons notamment remarqué là, comme fleurs neuves et d'un très grand mérite, brillant avec celles d'un beau fond de collection :

IPHIGÉNIE, tige de cinq à six pieds; fleurs très pleines, nombreuses, ligules larges, bien disposées, fond blanc, bords marginés rose-lilas; ensemble, d'un effet très séduisant.

HECTOR, tige de quatre à cinq pieds; feuillage tourmenté et vert-brun; fleurs aussi très nombreuses, très pleines, ligules courtes, obrondes et supérieurement imbriquées, trois pouces de diamètre, étoffe bien veloutée, centre brun et bien rempli; coloris général amarante avec nuances carmin et rose-clair sur les bords de ligules. Ces fleurs, sous tous les rapports, sont d'un grand effet.

ISABELLE DUVAL est une plante du même mérite; les fleurs sont très pleines, très gracieuses et d'un coloris d'un beau rose-clair et bien vif.

Nous avons encore vu et admiré là, comme ailleurs, le TRIOMPHE DUVAL, que des amatenrs ont mal à propos appelé D'AUMENIL, et dont la description a été donnée sous ce nom dans le précédent numéro de ce Journal.

Comme c'est de l'avis de tous les amateurs que ce

dahlia est une des plus riches plantes du genre, je m'empresse ici de lui rendre le *nom* que lui avaient donné les amateurs de Versailles, lorsqu'il a paru l'année dernière dans les semis de M. Duval.

Notre collègue, M. Ballet-Petit, cultivateur pépiniériste à Troye (Aube) m'a expédié à la mi-septembre, plusieurs échantillons numérotés, des nouveaux dahlia nains qu'il a obtenus cette année dans ses semis.

M. Grandidier et moi qui les avons examinés, avons notamment reconnu comme plantes de mérite dans une belle collection, les suivantes :

Gain n° 2, fleurs très pleines, trois pouces de diamètre, ligules courtes, obrondes, élégamment imbriquées, coloris grenade très brillant et d'un bel effet.

Gain n° 6, fleurs très pleines, centre écailleux jaune verdâtre, ligules creuses, sommet arrondi, parfaitement imbriquées et graduées : formes très régulières, diamètre de deux pouces, étoffe veloutée, *coloris* pourpre noir *café brûlé*; c'est le *coloris* le plus foncé que nous ayons encore remarqué dans les *dahlia* dits *bruns* ou *noirs*, à fleurs parfaites.

Gain n° 7, fleurs très pleines, centre à écailles verdâtres aussi d'un bel effet, au milieu des ligules régulières graduellement imbriquées avec graces du centre à la circonférence, bien étoffées et d'une belle teinte de *carmin vif*, nuancé *capucine*.

Gain n° 9, fleurs très pleines, centre à écailles vert azuré, ligules greffées, imbriquées et supérieurement étagées, trois pouces et demi de diamètre; coloris *violet pourpre*, éclairé d'une teinte amarante.

Gain n° 11, fleurs très pleine, large centre écailleux

et verdâtre, ligules courtes, arrondies au sommet et superposées avec élégance les unes sur les autres, celles de la circonférence, planes et réfléchies en dessus formant coupe, 3 pouces de diamètre, teinte du fond beau rose, et violette sur les bords des ligules.

GAIN N° 12, fleurs très pleines, diamètre de trois pouces et demi, centre bombé; ensemble d'une très belle forme; coroles *rose*, *violet* et *cerise*.

GAIN N° 13, fleurs aussi très pleines, ligules bien étagées, sommet en pointes, étoffe d'un riche velours; coloris *écarlate* nuancé *pourpre* dans les deux belles nuances du *lys St.-Jacques* et du *salvia splendens*.

Les autres échantillons de M. *Baltet-Petit*, font également foi d'une riche collection; et nous regrettons de ne pouvoir, faute de place, les mentionner tous dans cet article.

Le dimanche, 2 octobre courant, j'ai aussi visité, comme tant d'amateurs, la riche collection de *dahlia* de MM. Jacquin frères, qui ont fixé le lieu de leur culture à *Vitri-aux-Arbres*, près Paris.

Cette collection, l'une des plus riches, réunit les plus précieuses plantes de la *France*, de la *Suisse* et de l'*Angleterre*. Nous y avons reconnu la plupart des beaux *dahlia* dont les numéros précédens de ce journal ont présenté les descriptions.

Nous aurons à regretter que les bornes de cet article ne permettent pas d'y mentionner toutes les variétés précieuses que cultivent MM. Jacquin; mais du moins satisferons-nous la curiosité et l'intérêt de nos lecteurs par la citation des variétés suivantes: elles suffiront pour

donner une idée précise de celles que nous avons dû omettre.

MAITRE DE L'EUROPE (N° 10), tige de 2 pieds et demi, bois violet; fleurs nombreuses, pleines, bien faites, violet bleuâtre, coloris tout particulier et d'un lustre brillant, 3 à 4 pouces de diamètre.

POURPRE NAIN (N° 16), tige de 18 pouces; fleurs très pleines, bien étoffées et gracieuses, 3 pouces de diamètre, coloris violet à deux nuances.

DON PÉDRO (20), déja décrit et qui n'est ici mentionné que pour son double nom de *dahlia radiata* sous lequel M. Jacquin l'a reçu en double emploi.

DEPLEINVAL (23), tige de 2 à 3 pieds; fleurs bien pleines, au moins 4 pouces et demi de diamètre, cœur vert écailleux, bien serré, ligules aiguës au sommet, entièrement veloutées, superbe imbrication, pourpre bien relevé par des teintes éclatantes beau carmin.

SPECIOSA COCCINEA (34), tige de 3 pieds; fleurs très pleines, en essaim dominant la plante, 3 pouces et demi de diamètre, ligules obrondes disposées en étoiles graduellement empilées, formes des plus séduisantes, plante d'un grand effet.

AUGUSTA SCHADED PURPLE (42); tige de deux pieds, bois pourpre; fleurs très pleines, 4 à 5 pouces de diamètre, violets pourpre et carmin sur beau velours; superbes formes.

DONA MARIA (43), tige de deux pieds, bois brun, feuillage vert foncé; fleurs très nombreuses, très pleines et à larges ligules; formes magnifiques; coloris violet pourpre à deux nuances bien tranchées.

(La suite au numéro prochain.)

ROSIERS.

GLOIRE D'AUTEUIL, bengale en buisson bien rameux et florifère; feuilles plus communément à 3 que à 5 folioles, celles-ci obrondes à la base, aiguës au sommet un peu allongé, bords à petite denture inégale, page supérieure vert foncé; aiguillons violets, épars et légèrement inclinés; pédoncules solides; calice court et en dé à coudre, divisions longues, étroites et peu ou point appendiculées; corolles *pleines*, très bien ordonnées, diamètre de 24 *à* 30 *lignes;* couleurs *pourpre* et *carmin* dans le cercle, et *pourpre noir* à la circonférence, qui se réfléchit légèrement en dehors : cette plante est d'un mérite encore bien rare.

THÉ CHANGEANT ET JAUNATRE, dit également *mutabilis lutescens*, bois pourpre, passant au vert doux; aiguillons épars, droits et rouges; feuilles coriaces, luisantes, assez petites, finement dentées, et marginées pourpre; pédoncules solides, lanières ou divisions calicinales sans appendices; corolles *pleines*, *globuleuses* et d'un diamètre de 3 pouces et plus, teintes *blanche* et *soufre,* également distribuées dans les limbes des pétales, dont les onglets présentent un centre d'un *beau jaune* queue de serin; odeur suave très diffusible.

MUSCATE DENTELÉE, bois violâtre et très vigoureux; aiguillons rares, épars et violets; feuilles à 7 folioles elliptiques, surface un peu tremblée et d'un beau vert, bords dentés finement; corolles pleines, 18 à 20 lignes de diamètre, pétales creux, bien *gracieusement festonnés à dents de loup en leur limbe*, coloris *blanc neige*, centre *jaune*; odeur très agréable : ces char-

mantes fleurs sont très nombreuses et réunies en corymbe à l'extrémité des rameaux qui se succèdent très long-temps.

Bouquet tout fait, plante aussi très vigoureuse, rameaux droits et très longs; écorce pourprée dans la jeunesse; aiguillons fins, roses et un peu courbes; corolles de 18 à 20 lignes de diamètre, bien pleines, *rose carmin* en boutons, beau blanc neige à l'épanouissement, pétales à limbe arrondi, ensemble d'une gracieuse facture, odeur très suave et prononcée. Cette plante est encore remarquable et précieuse par le nombre infini de ses fleurs en thyrse paniculé, qui efface pour la quantité presque innombrable, ceux des multiflores les plus généreuses.

Ces deux dernières plantes sont des noisettes bien remontantes, quoique quelques-uns de leurs caractères paraîtraient les faire confondre avec les *muscates* qui commencent à fleurir assez tardivement, et n'ont ordinairement qu'une floraison prolongée.

Elles se trouvent comme les deux bengales qui précèdent, dans les riches cultures de roses de M. Laffey.

Noisette Duval (Rennes). Plante très vigoureuse, rameaux assez nombreux et horizontaux; aiguillons rares, courts, roses et à base un peu dilatée; feuilles à 5 et à 7 folioles vert glauque, la terminale assez allongée au sommet : fleurs terminales en beau corymbe ; elles sont bien pleines, bien gracieusement arrondies, diamètre de trente lignes et plus; *coloris* variant dont les diverses teintes sont *blanches*, *rosées et lilacées*.

Cette belle et bonne plante a été obtenue à Rennes, par M. Duval, cultivateur-fleuriste. Il l'a communi-

quée à M. Duval, son frère, aussi cultivateur-fleuriste, rue Duplessis à Versailles où je l'ai décrite.

THÉ HORTENSIA, charmant arbuste en buisson rameux et très florifère, feuillage et bois vert glauque; aiguillons roses et épars; fleurs terminales en corymbe de 6, 8 et 10 fleurs moyennes, très pleines et s'ouvrant toujours bien, formes supérieurement arrondies et hémisphériques très régulières; coloris rose d'une teinte charmante et d'une vivacité dont l'éclat se soutient jusqu'à la défloraison.

J'ai vu en fleurs cette précieuse plante dans les cultures de M. DEBUGNY, et dans le commerce chez M. MARGAT, pépiniériste à Vitry-aux-Arbres : elle se trouve aussi chez madame SYLVAIN-PÉAN, rue d'Enfer.

THÉ AURORE, arbuste vigoureux à rameaux épars, grand et beau feuillage vert grisâtre, aiguillons rouges, épars et à base dilatée; fleurs bien pleines, très larges, s'ouvrant bien, grands pétales de la circonférence en coquille ou coupe large et bien ronde; coloris beau blanc au pourtour, jaune citron au centre et souvent maculé de pourpre rosé sur les bords extérieurs.

Cette charmante rose ne m'avait pas paru au printemps mériter l'attention des curieux, attendu qu'elle ne présentait alors que 4 à 5 rangs de pétales; devenue plus forte depuis, elle ne laisse rien à désirer aux amateurs. Elle se trouve maintenant répandue dans le commerce par M. *Cels* qui l'a fait revenir d'Italie. C'est dans ses cultures où j'en ai vu le plus fort individu en multiplication et en fleurs, le 25 septembre dernier.

P......

DIPLOMES DE JARDINIERS,

délivrés par la Société d'Agronomie pratique dans sa séance publique du 14 août 1831. (Extrait des délibérations du jury d'examen.)

M. *Jean-Baptiste* ROCHEFORT, né à Gerbevillier (Meurthe), âgé de 32 ans, est en état de diriger un jardin fruitier-potager; il entend bien la culture naturelle des légumes, et leur culture forcée, ainsi que la taille des arbres fruitiers; il est capable de gouverner une orangerie, et de cultiver les fleurs de parterre et d'agrément.

M. *Édouard* DELAIRE, né à Ville-Bocage (Somme), âgé de 21 ans, a la capacité nécessaire pour gouverner les serres chaudes et tempérées; il entend bien la culture et la multiplication des plantes exotiques, et il possède leur nomenclature.

M. *Amable-Fiacre* PAJARD, né à Ligny sur Ourcq (Seine-et-Marne), âgé de 21 ans, a la capacité requise pour former, diriger et cultiver une pépinière d'arbres fruitiers, d'arbres et arbrisseaux d'agrément; la nomenclature de ces végétaux lui est familière.

Pour copie conforme
Le secrétaire du jury,
LOUIS LECLERC.

La Société d'Agronomie pratique, dans sa séance du 14 septembre 1831, a voté des témoignages unanimes de gratitude à MM. CELS, LOUIS NOISETTE, JACQUES, DEBUGNY, JACQUIN frères, SIMÉON, et

autres collègues, pour le noble zèle avec lequel ils ont concouru à l'embellissement de sa séance du 14 août dernier, par l'exposition de leurs belles et précieuses plantes.

Des remercîmens sont aussi votés à M. Lebrun, membre auditeur de la Société, attaché à la maison de MM. Jacquin frères, pour le zèle, l'intelligence et l'activité dont il a fait preuve le 14 août dans le classement et la disposition des végétaux qui ont orné la salle; à MM. Rochefort, membre titulaire, Louis Noisette neveu, Varangot, et Transon Gombaut fils, membres auditeurs, pour les services qu'ils ont bien voulu lui rendre dans cette circonstance.

Membres admis dans la séance du 14 *septembre* 1831.

M. T. C. de Mosquerra, officier supérieur colombien, propriétaire-cultivateur de la province de Cauca (Colombie), membre honoraire.

M. P. A. Herran, officier supérieur colombien, propriétaire-cultivateur de la province de Condinamarca (Colombie), membre honoraire.

M. Deviller, jardinier à l'hospice de Larochefoucault, membre auditeur.

M. Transon Gombaut fils, employé chez M. Louis Noisette à Paris, membre auditeur.

ORDRE DU JOUR

DE LA SÉANCE DU MERCREDI 12 OCTOBRE 1831.

Discussions sur diverses questions intéressantes relativement à la culture.

Lecture des annonces de plusieurs variétés nouvelles de végétaux précieux.

Différentes propositions d'un *intérêt majeur* pour la Société.

M. le Président invite tous les membres, ses collègues, à vouloir bien se réunir à la prochaine séance, pour prendre part aux *délibérations importantes* qui doivent y être proposées : il compte également sur leur zèle et leurs lumières pour apprécier son invitation.

PIROLLE.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE NUMÉRO.

CULTURE D'ÉCONOMIE RURALE.

MAÏS.

ARBRES FRUITIERS.

VERS BLANCS OU LARVES DE HANNETONS.

CULTURE D'AGRÉMENT.

PARTERRE.

Prix de l'abonnement :

Pour un an.......... 10 f. »

Port en sus pour l'étranger :

Par an............... 1 f. 50 c.

A. PIHAN DELAFOREST, Imprimeur de la Cour de Cassation, rue des Noyers, n° 37.